

Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

Réunion #1 – Rouen au 106

Vendredi 15 septembre 2017 – 09h30 à 12h30

Ordre du jour

1. Introduction : rappel du contexte, des objectifs et méthode de travail ;
2. Présentation des participants ;
3. Le processus de concertation territoriale ;
4. Le diagnostic ;
5. Qualifier le territoire ;
6. Les activités de la filière ;
7. Suite du processus

Présents (détails en annexe)

- Galaor, Philippe Gibaux
 - La traverse, Paul Moulènes
 - Le 106, Julien Lenormand
 - Le 106, Nathalie Cordier
 - Le 106, Jean-Christophe Aplin-court (arrivé en cours de réunion)
 - 1001 prods records / Festival Le loup vert, Simon Oheix
 - Distance tour booking, Gaël Lecoeur
 - Le Trianon Transatlantique, Stéphanie L'Huissier
 - Le Kalif, Stéphane Maunier
-
- Animateurs : Marina Parks (RMAN) et Sébastien Cornu (consultant)
 - *Excusés / absents* : Département de Seine-Maritime (Hélène Bisson), Les vibrants défricheurs (Anna Ghandri), Le CEM (Bastien Cantillon)

1. Introduction

En introduction, Marina (RMAN) informe du processus de concertation mis en œuvre par le réseau RMAN (cf. note méthodologique téléchargeable <http://www.reseau-rman.com>).

Suite à la fusion des régions en Normandie en 2016, l'Etat et la Région ont souhaité qu'un état des lieux sur la filière Musiques Actuelles soit réalisé par le FAR, complété par une démarche de concertation par bassins de vie mise en œuvre par le réseau RMAN. Ceci afin de créer une perspective dynamique, collaborative et collective des acteurs des musiques actuelles du territoire.

2 grands objectifs du processus sont :

- Diagnostic et cartographie régionale MA (FAR) : favoriser l'interconnaissance (entre acteurs, pouvoirs publics...) et mieux appréhender la dimension socio-économique des acteurs.
- Concertation des acteurs (RMAN) : organiser la parole collective et un dialogue constructif entre les acteurs, et co-construire avec les collectivités la politique en faveur des MA.

Les concertations mises en œuvre par RMAN se déroulent en deux phases sur la saison 2017-2018 :

1. septembre à décembre 2017 : 2 réunions par territoire (7 bassins de vie ont été définis) afin de « favoriser l'interconnaissance » entre les acteurs, et de définir les thématiques

prioritaires à travailler. Une réunion de synthèse régionale avec les acteurs le 29 novembre, et une plénière régionale de présentation le 19 décembre concluront cette première phase ;

2. La seconde phase est prévue sur le premier semestre 2018, visant à « approfondir les constats, définir et aller plus loin sur les enjeux, faire des propositions » (3 à 4 réunions par bassin de vie).

La démarche vise l'intégration des propositions des acteurs aux politiques publiques régionales (DRAC, Région, et CNV) à un moment où la Région Normandie redéfinit ses dispositifs, et où le CNV met en œuvre des contrats de filière en région.

En complément, Sébastien souligne les enjeux territoriaux, sectoriels et de politiques publiques à articuler :

- **Enjeux territoriaux**
 - améliorer l'interconnaissance des acteurs sur les bassins de vie ;
 - identifier l'existant sur et préciser les enjeux et les besoins spécifiques ;
 - renforcer les articulations et complémentarités entre acteurs, et entre les territoires ;
- **Enjeux de politiques publiques**
 - ajuster les dispositifs antérieurs des régions et les politiques de soutien à l'échelle régionale ;
 - impliquer l'ensemble des collectivités (communes, agglomérations, départements...) sur des politiques adaptées à chaque territoire ;
 - inscrire le développement des musiques actuelles dans les cadres de politiques publiques (à décrypter) : loi LCAP, loi Notre, loi ESS... conventions CNV...
- **Enjeux sectoriels**
 - outiller les acteurs par une meilleure connaissance des enjeux et besoins du secteur et des territoires en termes de musiques actuelles
 - contribuer à la structuration territoriale de la filière

2. Tour de présentation

Un tour de table de présentation permet aux participants de détailler leurs activités et territoires d'implantation (cf. annexe).

3. Le processus de concertation territoriale

Les participants sont invités à s'exprimer sur leur perception du processus de concertation.

La démarche est jugée globalement intéressante, mais dans un calendrier compliqué avec la révision des dispositifs régionaux. Il paraît étrange de réaliser un diagnostic de la filière alors que les concertations n'étaient pas engagées.

Les acteurs sont sollicités par les groupes pour candidater à différentes aides, alors qu'aucune orientation n'est lisible à ce jour. De lourdes incertitudes pèsent sur l'accompagnement des groupes, se demandant si ce sera une année blanche, sans aide spécifique, alors que de nombreuses demandes affluent (notamment sur le dispositif Booster, les aides du FAR, Inouïs étendu à la grande région ?).

Marina informe qu'a priori,

- sur les dispositifs d'accompagnement des artistes, il n'y aura pas d'appel à candidature à l'automne 2017. RMAN s'est vu supprimé le portage et les financements du dispositif Booster

qui doit évoluer et dont la gestion était transférée au FAR dans un premier temps mais pourrait être un des enjeux de la convention triennale CNV / Région / Etat / Départements (2018-2020) sur une partie d'aide aux artistes. La Région souhaite que RMAN et le FAR contribuent à l'élaboration des dispositifs, de plus amples informations seront données d'ici le prochain groupe de travail.

- La mise en place des concertations est une demande du réseau RMAN depuis longtemps. Elles arrivent un peu tard et peuvent être mal perçues par les artistes et les acteurs (le temps long, la nécessaire implication des acteurs...). Le FAR (réalisation du diagnostic) et RMAN (organisation des concertations) ont été associés dès le départ sur une proposition globale à la Région.

Les participants ont le sentiment que les décisions sont prises en amont par la Région de façon unilatérale, et que les concertations sont là pour occuper les acteurs (« un os à ronger »).

Le dispositif Booster fait l'objet d'un échange nourri sur l'intérêt qu'il représente. Les artistes de toute esthétique MA sont très demandeurs de ce dispositif. Sébastien souligne qu'en effet, peu de dispositifs régionaux ont réussi à nouer des partenariats efficaces avec des acteurs nationaux (tourneurs, labels...) avec un tel effet levier pour le développement des groupes notamment à l'export (hors région). La gestion en directe d'un tel dispositif par la Région semble périlleux, au regard de l'expertise nécessaire (repérage des artistes, accompagnement...). Le discours officiel est de maintenir les moyens (booster, comité d'aide aux groupes), avec l'idée de doubler l'enveloppe avec la convention CNV. Mais on peut s'interroger sur les critères, les objectifs et le mode de sélection à venir. Il est souligné par ailleurs que les méthodes de travail sont bien différentes entre RMAN et le FAR.

La question de la structuration est aussi territoriale, en regroupant des régions qui ne se connaissent pas. La proximité est fondamentale (ex des lauréats booster avec des structures ancrées sur leur territoire, qui apportaient leur expertise) alors que la tendance semble être à la concentration sur Caen, un éloignement qui nuit à la connaissance fine du terrain.

Il faut dire que la présence sur les deux ex-régions d'une agence d'une part, et un réseau d'acteurs d'autre part ne facilite pas une lecture et une stratégie partagée pour tout le territoire normand.

Il est important d'éviter les mises en concurrence des territoires et de ses acteurs, le FAR et RMAN, mais à bien valoriser les complémentarités (malgré les disparités de positionnement, de méthode, de moyens, d'emplois et de gouvernance). Les Droits Culturels doivent être maintenus comme une porte d'entrée des politiques publiques (« *ce n'est pas une option* »).

4. Le diagnostic

Les participants sont invités à témoigner de leur perception du diagnostic filière MA réalisé par le FAR :

- c'est une photo un peu réduite du secteur qui ne renseigne pas sur grand-chose que les acteurs ne sachent déjà (déception témoignée lors de la présentation de l'étude en juillet dernier). Le choix des périmètres ne semble pas toujours pertinent, notamment en excluant les structures pluridisciplinaires des analyses sur l'emploi et les budgets. Elle doit être utile aux décideurs publics, et risque de nuire au secteur en s'appuyant sur des données partielles. La concertation est attendue pour proposer des actions concrètes.
- Le diagnostic pourrait être complété par l'étude des dispositifs et de politiques MA : quels moyens sont mobilisés sur les dispositifs ou politiques MA ? (remarque : 50k€ au RMAN sur booster et 90k€ FAR sur comité d'aide)

Sébastien précise que l'État des lieux a été réalisé par le FAR. L'identification des acteurs s'est faite sur la base d'annuaires qui n'étaient pas totalement à jour, expliquant ainsi certaines carences à corriger.

Par ailleurs, l'outil Gimic qui a servi au recueil de données est construit pour servir une « observation participative et partagée » (cf. principes et méthodologie de l'OPP élaboré par la Fédélina – <http://www.fedelima.org/article59.html>).

Des participants sont prêts à faire remonter des informations à RMAN pour compléter l'identification des acteurs. Marina propose l'élaboration d'un document partagé en ligne qui sera mis en regard auprès du FAR.

5. Qualifier le territoire

Le territoire de Rouen Métropole (500 khab.) est constitué de 2 agglomérations et d'un territoire rural. La saturation immobilière de la ville de Rouen (cumulé à ses difficultés financières qui l'empêchent d'être porteuse de dynamiques de développement) l'amène à se développer en périphérie.

La Seine divise la ville et le territoire au cœur même de la métropole, avec une rive gauche et une rive droite. Chaque ville défend son identité, son image, dans une coopération intercommunale difficile.

Les transports publics (métro bus et tram) desservent bien la première couronne mais à des horaires peu flexibles ni adaptés aux activités nocturnes (après 22h30). Un pôle universitaire important (40 000 étudiants) est éclaté sur la métropole qui se confronte à ces problématiques de mobilité.

La population est à 27 % ouvrière (taux élevé lié au bassin industriel, et population issue de l'immigration), avec un déficit de cadres sur la métropole qui tente de faire venir les « professions créatives ». Bien que proche de l'Île de France (1h15 en TGV), il y a peu de flux vers Rouen qui semble manquer d'attractivité (image moyenne avec l'industrie, le climat, la pollution...).

6. Les activités de la filière

La Région de Rouen a marqué l'histoire des musiques actuelles avec le mouvement Punk-Rock des années 80, et l'existence d'une salle mythique, l'Exo 7 (ex-Studio 44) et un tissu important de café-concerts et de clubs. Un renouveau de visibilité nationale arrive aujourd'hui avec des découvertes (Petit Biscuit et Rilès par ex.). Un nouveau mouvement ?

L'arrivée du 106 a joué un rôle important dans le développement des publics et sur la répétition (le kalif gère 6 studios de répétitions et observe une baisse de fréquentation qui demande de repenser l'activité et développer la formation).

Les musiques traditionnelles et du monde déplorent la fermeture du Hangar 23 (quid de la diffusion de ces esthétiques?). Une structuration en fédération régionale a été difficile et n'a pas tenu. Ces esthétiques manquent de reconnaissance, allant jusqu'à être oubliées dans les dernières études de la métropole sur les enseignements artistiques.

En complément, la ville est dotée d'un CDN, un Opéra, un CNAR, un CN Cirque, une Scène nationale et plusieurs salles municipales et centres culturels polyvalents.

La diffusion

La diffusion est marquée par l'arrivée de nouveaux festivals (Clair Obscur, le Loup Vert, Vibrations, Rush...) pluridisciplinaires ou électro, et par la présence de lieux permanents (diffusion et répétition). Les musiques du monde ne trouvent pas d'espace de diffusion. Le Jazz bénéficie de plusieurs acteurs mais reste relativement confidentiel et vieillissant (1 école, un festival, et un club). Le RAP marche bien mais reste peu diffusé.

La Région (?) se positionne sur des logiques d'attractivité territoriale et de rayonnement, propices aux événements d'envergure et aux établissements d'excellence (hausse du budget de l'opéra par exemple). Pourtant, une étude Ernst&Young sur le développement tertiaire supérieur pointe l'enjeu

de repenser l'offre culturelle pour une meilleure lisibilité. Notons que la métropole a tendance à devenir de plus en plus opérateur.

Les besoins :

- des lieux de valorisation des amateurs (après la fermeture des bars pour nuisances sonores ou mise aux normes). Il reste donc peu de lieux alternatifs de jauge intermédiaire (100 à 300 places).
- des outils de mise en visibilité de la diffusion (médias).

Développement d'artistes, et accompagnement professionnel

Sur la chanson française et la variété, les artistes ont besoin de ressources et d'informations pour circuler sur l'ensemble de la nouvelle région. Il s'agit de se faire repérer et de développer des échanges et des collaborations.

Concernant l'ensemble de la filière, on constate la présence de studios de qualité, de lieux dédiés, de réseaux et de professionnels (compétences)... Un écosystème qui se développe et qui reste à soutenir. Les acteurs de la production et du management sont sur-sollicités et expriment le besoin de se spécialiser. La proximité avec Paris est un atout important.

Des besoins :

- donner de la lisibilité sur les ressources de la région (lieux de diffusion pour les premières parties...) et consolider le réseau pour plus de visibilité
- un réseau MA filière à l'échelle régionale (ex. du Pôle pour les Pays de la Loire)
- Booster, un dispositif pertinent et efficace qui manque déjà
- un soutien à l'export

Des pistes de développement sont évoquées en s'approchant des dynamiques de lieux ressources et tiers-lieux qui dépassent le seul champ des MA.

La question du numérique est évoquée, comme un outil de développement de carrière et de notoriété des groupes mais qui ne peut se substituer au travail d'accompagnement à la scène mis en oeuvre par les lieux.

Les musiques enregistrées et médias

Le territoire est doté de micro-labels et de studios d'enregistrement. La proximité de Paris permet de répondre aux besoins, soulignant un enjeu de renforcer les liens avec les acteurs professionnels de la filière.

Un pôle management est à développer, malgré la précarité du métier et les risques liés aux investissements sur les primo développements. Ce sont des carrières qui se construisent dans le temps, et qui sont indispensables au développement d'artistes.

Le contrat de filière à élaborer avec le CNV peut tenir compte des évolutions liées au numérique. La demande en captation et montage de clip explose, pour une présence sur la toile (le clip devient indispensable et nécessite des moyens nouveaux). Cela impacte les positionnement professionnels (formations en *Community Manager* par exemple). L'enjeu de la diffusion radio est tout aussi important (grandes ondes, Angleterre, internet, international...).

Enfin, la mise en réseau de la filière est un enjeu pour coordonner les ressources.

7. Pour la suite

Un compte-rendu anonymé de la réunion sera soumis à validation avant publication sur le site de RMAN (espace dédié aux concertations regroupant les ressources).

Afin de compléter la cartographie des acteurs, un document partagé sera mis en ligne afin de compléter la liste des structures identifiées.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 10 novembre de 9h30 à 12h30 à Cléon. Elle portera sur les activités non abordées (musiques enregistrées, médias, action culturelle), et sur les questions structurelles (emplois, économie, formation et structuration des acteurs).

Annexe – Présentation des participants

Le Kalif, Rouen - Stéphane Maunier, Directeur

Lieu qui existe depuis 20 ans ,comprenant des studios de répétitions, une école de musique, une salle de diffusion de 150 places et un festival Les Terrasses du Jeudi.

Le Kalif est co-porteur du DATA, projet de Tiers Lieu qui a pour but de favoriser le développement des pratiques et la création.

<https://www.lekalif.com/>

Le Trianon Transatlantique, Sotteville-lès-Rouen – Stéphanie L'huissier, Chargée de communication et assistante de programmation

Il s'agit d'une salle de spectacle de 295 places assises et 2 studios de répétitions. Créée sous forme associative, elle existe depuis 26 ans. Le Trianon a été l'une des 1ères smacs de France en 1995 orientée plutôt musiques du monde puis est devenu une scène conventionnée chanson, 8 permanents y travaillent.

<http://www.trianontransatlantique.com/>

Distance Tour Booking, Rouen - Gaël Lecoeur, Manager

Association de management & production qui développe 3 artistes électro – rock – pop – Folk et propose de l'accompagnement ponctuel. Gaël est également programmateur des Terrasses du Jeudi et du festival Les Zazimuts à Rouen.

1001 Prods Records / Le Loup vert, Rouen - Simon Oheix, Chargé de production & booking

L'association a 6 ans d'existence, elle a pour mission l'accompagnement, l'organisation de concerts et de tournées à l'international et du booking d'artistes reggae / hip hop.

Simon est également directeur du Festival Le Loup Vert à Jumièges, 2ème édition qui rassemble 3500 personnes / soir.

<https://www.1001prodsrecords.com/>

<https://www.loulouvert-festival.com/>

Le 106, Rouen - Nathalie Cordier, chargée de l'action culturelle & Julien Lenormand, chargé de l'accompagnement.

Le 106 est composé d'une grande salle et d'un club pour les concerts, d'un studio radio, de 5 studios de répétitions qui accueille 400 groupes par an (1300 musiciens) et développe de l'action culturelle.

<http://www.le106.com/>

La Traverse, Cléon - Paul Moulènes – directeur

Salle de 650 places qui existe depuis 25 ans, composée de 7 permanents + 1 contrat aidé. Elle propose une programmation jeune public avec de l'action culturelle en fort développement.

Sous forme associative, La Traverse contribue au développement de la scène hip-hop, elle a une spécificité Blues avec festival Blues de Traverse.

<http://www.latraverse.org/>

Association Galaor, Rouen – Philippe Gibaux

Créé en 1981, l'association a pour but la promotion des Musiques et Danses Traditionnelles en Haute-Normandie à travers des cours, formations, diffusion, informations, actions culturelles.. Elle est composée de 160 adhérents répartis sur 60 communes de Seine-Maritime – formation & action culturelle.

Philippe est également co-directeur du festival Chant d'Elles (Festival chanson féminine)

<http://site.galaor.com/>

3. Tableau pour un diagnostic partagé

	Forces et spécificités (état des lieux...)	Faiblesses et besoins (hab., amateurs, pros, acteurs...)	Leviers et moyens	Propositions
Activités – réunion 1				
Création				
Diffusion				
Dév. d'artistes				
Accomp. scène locale				
Pratiques amateurs				
Action culturelle				
Ressources information				
Médias				
Musiques enregistrées				
Structuration des entreprises – réunion 2				
Emploi				
Formation				
Economie - budgets				
Matériel				
Structuration territoriale, réseaux et concertations				
Réseaux				
Concertations				
Coopérations				